

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières
Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres
Band: 34 (1936)
Heft: 3

Vereinsnachrichten: Fédération internationale des géomètres = Internationaler Geometerverbund

Autor: Delessert, Maurice

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fédération Internationale des Géomètres. Internationaler Geometerbund.

Compte Rendu des Séances tenues à Paris les 1^{er} et 2^e février 1936.

La Commission dite du «Vocabulaire technique» de la Fédération Internationale des Géomètres s'est réunie à *Paris* le 1^{er} février au siège de l'Institut de Coopération Intellectuelle de la Société des Nations. Les délégués des 5 pays faisant partie de la Commission étaient présents. La Suisse était représentée par Monsieur Maurice *Delessert*, ancien Secrétaire général de la Fédération.

Monsieur de *Schrywer*, délégué de la Belgique est nommé Président.

Il a été décidé que le travail de traduction serait divisé en chapitres et que l'on commencerait par ressembler les mots techniques relatifs aux « Méthodes de lever de plans et aux instruments ». Pour cette année, chaque pays donnera la traduction en au moins une autre langue que la sienne d'au moins mille mots sur des fiches dont le modèle a été longuement discuté.

La Société Suisse des Géomètres est chargée de fournir la traduction d'allemand en français et aussi en italien, si possible.

La Commission du « Cadastre » a tenu sa séance au Ministère des Finances, où elle jouissait de l'hospitalité du Gouvernement français, représenté par Monsieur Th. *Dreux*, Chef du Service du Cadastre.

Monsieur le Dr Prof. *Hegg*, trop absorbé par ses fonctions officielles ayant dû renoncer à présider la Commission, les délégués présents ont tenu à lui rendre hommage ainsi qu'à la Suisse en confiant la présidence à Mr. *Delessert*, délégué de la Société Suisse des Géomètres.

Monsieur R. *Danger*, jusqu'alors rapporteur de la Commission, a décliné l'honneur de remplir cette mission.

Les délégués ont pu constater que la Fédération possède déjà une collection importante de documents relatifs au cadastre de plusieurs pays, qui sont soigneusement conservés dans le bureau du service du cadastre, sous la surveillance de Monsieur *Toureng*.

Le bureau du Comité permanent a été invité à faire toutes dé-marches utiles pour compléter cette documentation.

Afin de faciliter le travail futur de la Commission, qui est en définitive de mettre en évidence les principes qui sont à la base du cadastre des divers pays et d'examiner s'il est possible et souhaitable de suggérer une coordination de ces principes en vue d'une unification générale. Il a été décidé de demander à chaque pays fédéré d'établir une monographie de son cadastre.

Ce travail établi en deux langues devrait mettre en lumière les caractéristiques juridiques, techniques, administratives et financières qui sont à la base de l'organisme cadastral.

En possession de cette documentation résumée les rapporteurs Monsieur Raymond *Martin*, pour la langue française et Monsieur V. L. O. *Sheppard*, pour l'anglais, en feront une analyse qui sera présentée à la séance du Comité permanent le 31 août prochain.

La Suisse qui possède une organisation cadastrale enviée par beaucoup de pays, se devra d'exposer avec beaucoup de clarté les principes de son système.

Entre les deux séances, l'Association des Géomètres français, se fit un devoir et un plaisir de recevoir les délégués étrangers avec leur amabilité et leur courtoisie coutumières. *Maurice Delessert.*